

Québec, le 6 juin 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 mai 2017, le député de Beauharnois déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de rehausser le financement récurrent du Camp de vacances familiales Valleyfield Inc., Camp Bosco, afin d'éviter sa fermeture et d'assurer sa pérennité, et d'agir en tant qu'agent facilitateur afin de trouver une issue à l'ensemble des problématiques qui découlent de la situation géographique de l'organisme.

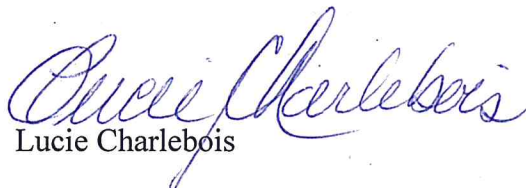
Le Camp Bosco offre différents programmes d'activités pour des jeunes et leur famille, tels que des camps de jour ou des camps familiaux. Le financement récurrent assurant le fonctionnement de base du Camp Bosco ne relevait pas du réseau de la santé et des services sociaux, mais bien de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Toutefois, pendant plusieurs années, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSS de la Montérégie-Ouest) a collaboré avec le Camp Bosco dans le cadre du projet Un Oasis Unique pour les Familles (O.U.F.), un programme de répit pour les familles en difficulté. À titre de ministre, mais particulièrement à titre de députée de Soulanges, je reconnais l'importance de ces services puisqu'ils apportaient du soutien aux familles de la région.

... 2

En ce sens, je peux vous assurer que les mesures ont été prises par le CISSS afin d'identifier une solution permettant de poursuivre l'offre de service de répit aux familles. À la suite d'un appel d'offres, le CISSS de la Montérégie-Ouest a d'ailleurs conclu une entente avec le Centre Plein Air Notre-Dame-de-Fatima, permettant ainsi, tel que prévu, que le programme de répit O.U.F. soit disponible pour répondre aux besoins des familles nécessitant un tel service.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Lucie Charlebois

N/Réf. : 17-MS-02999